

04-08-2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE À HUIS CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-004 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, LE 4 AOÛT 2020 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE :

Membres du conseil :

Mme Maryse Gouger, district n° 1;
M. Denis Renaud, district n° 3;

M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Luc Ducharme, district n° 6;

Assistent également par vidéoconférence : la présidente et mairesse, Mme Audrey Boisjoly et la secrétaire-trésorière adjointe Mme Marine Revol.

Le secrétaire-trésorier M. Jeannoé Lamontagne est absent.

La séance est enregistrée, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029, et est disponible sur notre site Internet.

Le conseiller M. Gyslain Loyer est absent.

279-2020

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Présentation et dépôt des états financiers 2019 – Boisvert & Chartrand;
4. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

Aucune question n'a été soumise pour la séance.

Point n° 3

Présentation des états financiers 2019

Le rapport financier 2019 de la Municipalité est déposé et présenté par M. Guy Chartrand de la firme Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l., vérificateur des livres comptables. Ce rapport démontre un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 686 478,00 \$.

280-2020

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 09.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Marine Revol
Secrétaire-trésorière adjointe/directrice
générale adjointe

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».